

# **Panorama des administrations publiques 2023**

Fiches pays

# Suisse

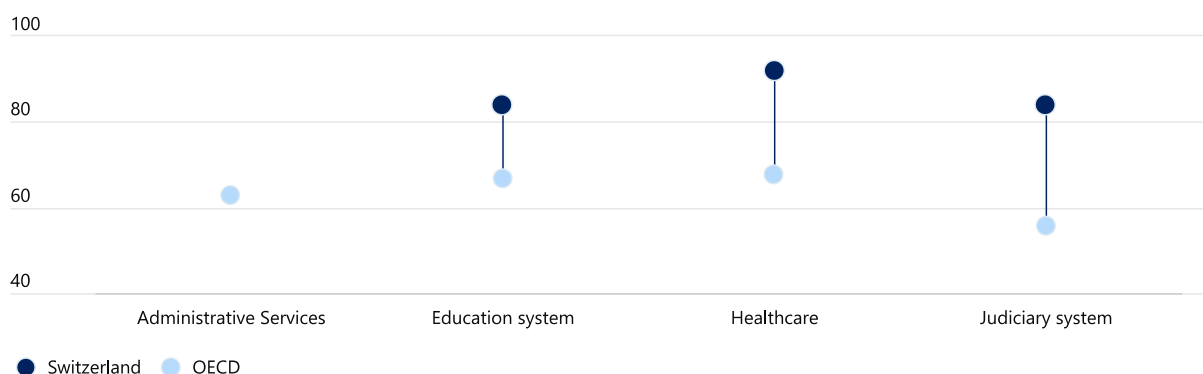
## Confiance et satisfaction à l'égard des services publics

La confiance dans les institutions publiques et la satisfaction à l'égard des services publics sont d'importants critères de la qualité de la gouvernance publique. Elles traduisent la perception que le public a de la compétence des administrations, s'agissant de concevoir et d'exécuter des politiques et prestations de service, ainsi que de ses attentes quant au comportement des institutions publiques et des personnes qui les représentent. Bien qu'une grande confiance dans les institutions ne soit pas une résultante nécessaire de la gouvernance démocratique, la confiance et la satisfaction à l'égard des services publics favorisent une gouvernance efficace car ils vont de pair avec le respect des politiques, la participation à la vie publique et la cohésion sociale.

**En Suisse, la satisfaction à l'égard des services publics est exceptionnellement élevée.** Une grande majorité (92 %) s'est déclarée satisfaite du système de soins de santé. Des niveaux de satisfaction tout aussi élevés se constatent à l'égard de l'éducation (84 %) et de la magistrature (84 %), qui sont bien supérieurs aux moyennes respectives des pays de l'OCDE (67 % dans le premier cas et 56 % dans le second).

### Graphique 1. Satisfaction à l'égard des services publics, 2022

% of population, 2022 or latest available year



## Obtenir des résultats grâce à de bonnes pratiques de gouvernance

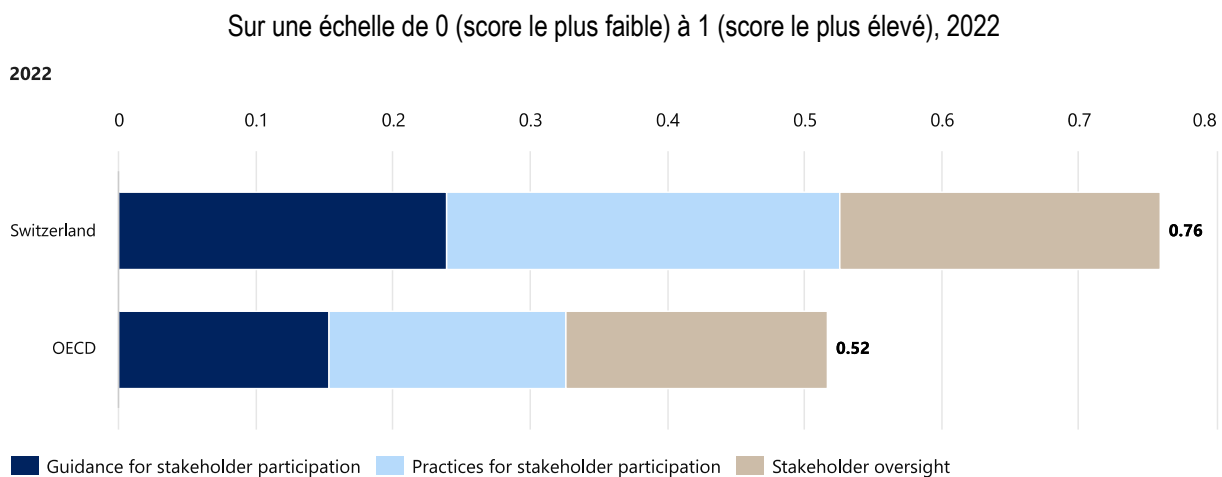
En cette période de crises multiples, les pouvoirs publics doivent adopter des pratiques plus avancées en vue d'instaurer la confiance et de renforcer la résilience de la démocratie. Pour cela, il leur faut tirer parti des points forts de la démocratie, notamment en renforçant l'association des citoyens et des parties prenantes à la prise de décision ; en renforçant les compétences essentielles pour affronter les crises, par

exemple en matière de budgétisation et de gestion des finances publiques de façon à mener à bien les transitions écologique et numérique ; et en se protégeant face aux menaces qui pèsent sur les valeurs démocratiques, par exemple en maintenant des règles efficaces d'intégrité publique et en promouvant une utilisation éthique de l'intelligence artificielle.

Associer les citoyens et les parties prenantes à la prise de décisions permet de mieux concevoir, mettre en œuvre et faire accepter auprès du public les politiques, les infrastructures et les prestations de service. Dans son volet consacré à la participation des parties prenantes, l'indicateur de gouvernance des infrastructures (IGI) de l'OCDE donne un aperçu du bilan affiché par les pays pour ce qui est de définir des orientations nationales sur la collaboration avec les parties prenantes, de favoriser la participation concrète de ces dernières et de faire en sorte qu'elles exercent un contrôle sur les projets d'infrastructure.

**Avec un score de 0.76, sur une échelle de 0 à 1, la Suisse se situe à la troisième place des pays étudiés pour son score IGI sur la participation des parties prenantes**, et bien au-dessus de la moyenne de l'OCDE (0.52). Si la Suisse obtient de très bons résultats dans toutes les dimensions de la participation des parties prenantes, le score du pays sur les pratiques de participation des parties prenantes (0.29 sur une valeur maximale de 0.33) est bien supérieur à la moyenne de l'OCDE (0.17).

## Graphique 2. Indicateur de la participation des parties prenantes à la prise de décisions en matière d'infrastructures

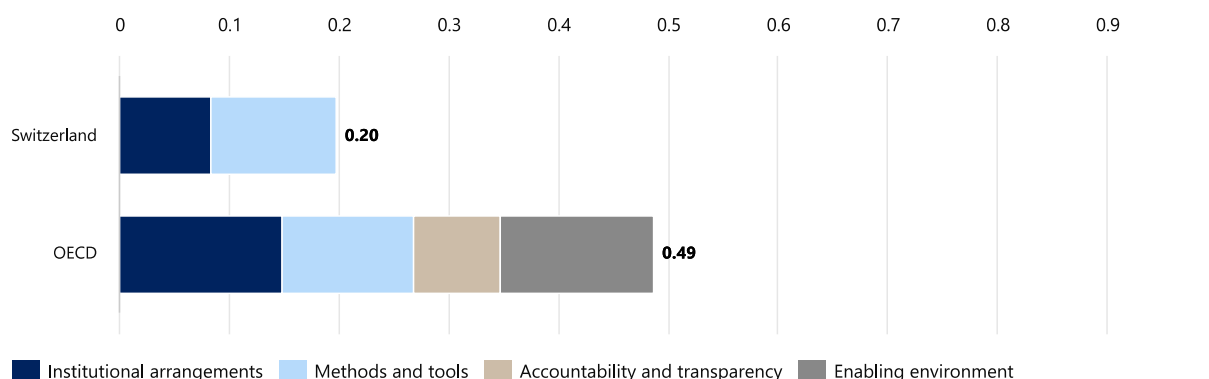


Les processus de gestion budgétaire, comme la budgétisation verte, peuvent constituer des outils dans la lutte contre la crise climatique et dans la poursuite des objectifs environnementaux. Malgré l'augmentation rapide du nombre de pays qui mettent en œuvre des mécanismes de budgétisation verte, ces derniers pourraient être utilisés plus efficacement. Les mécanismes de budgétisation verte recouvrent des dispositifs institutionnels permettant d'examiner les effets des mesures budgétaires et fiscales sur l'environnement, des méthodes pour évaluer leur cohérence, des mécanismes de renforcement de la transparence et de la redevabilité, et un cadre de gouvernance budgétaire favorable.

**Avec un score de 0.20, la Suisse obtient des résultats bien inférieurs à la moyenne de l'OCDE en matière de budgétisation verte** (où 1 est le score maximum possible, qui signifie la pleine application de la budgétisation verte). Il s'agit du score le plus bas de l'indice de l'OCDE sur la budgétisation verte des 24 pays de l'OCDE étudiés. Le score des méthodes et des outils est proche de la moyenne de l'OCDE. Pour autant, la Suisse obtient de faibles résultats au regard des modalités institutionnelles, de la redevabilité et de la transparence, ainsi que du cadre favorable.

**Graphique 3. Indice de l'OCDE sur la budgétisation verte, 2022**

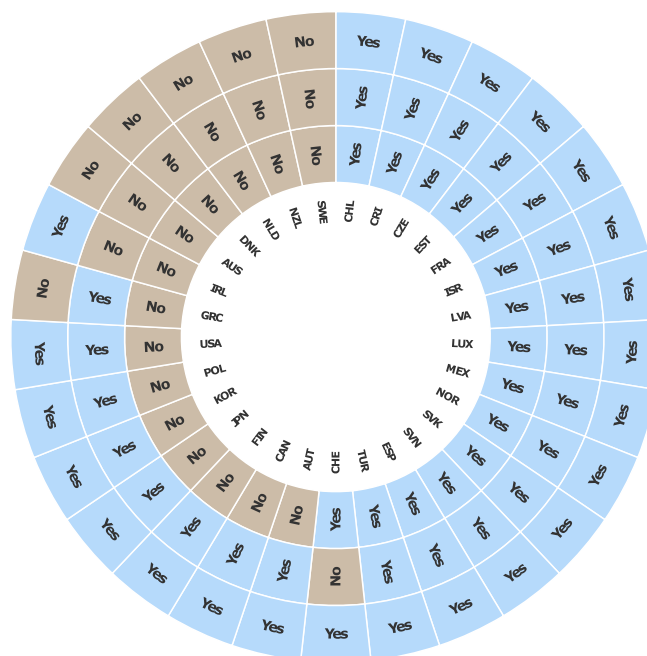
2022



Les contributions financières permettent à des personnes et à des entités de soutenir des candidats et des partis politiques. Il convient cependant de réglementer le financement politique de façon appropriée pour réduire les risques d'influence injustifiée et de captation de l'action publique.

**En Suisse, s'il est interdit aux États étrangers et aux entreprises étrangères de financer des campagnes et des partis politiques, aucune interdiction n'est imposée aux entreprises publiques.** Cependant, les dons anonymes sont interdits et toute contribution à un parti ou candidat doit être enregistrée et déclarée.

**Graphique 4. Réglementation interdisant le financement de partis politiques et de campagnes électorales, 2022**



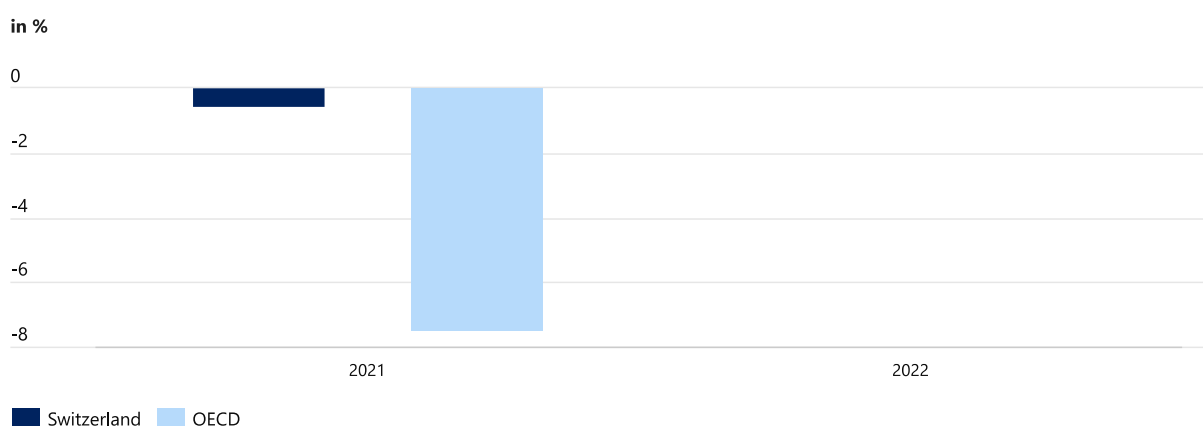
**Inner ring:** Ban on anonymous donations, and all contributions made to political parties and/or candidates must be registered and reported.  
**Middle ring:** Ban on contributions from publicly owned enterprises.  
**Outer ring:** Ban on contributions from foreign states or foreign enterprises.

## Les ressources des administrations publiques : origine et gestion

Après une nette détérioration liée à la pandémie de COVID-19, qui a exigé la mise en place de mesures d'urgence et de dispositifs de soutien direct aux entreprises et aux personnes, les finances publiques affichent certains signes positifs, mais la reprise demeure fragile. Le solde budgétaire est la différence entre le niveau des recettes et le niveau des dépenses constatées dans le budget de l'État au cours d'un exercice donné. L'État est en déficit budgétaire lorsqu'il dépense plus qu'il ne perçoit, et en excédent budgétaire lorsqu'il dépense moins.

**En 2021, la Suisse affichait un déficit budgétaire de -0.5 %, nettement inférieur à la moyenne des pays de l'OCDE (-7.5 %).** De surcroît, la Suisse détenait en 2021 l'une des plus faibles dettes publiques en pourcentage du PIB (41.1 %), par rapport à la moyenne de l'OCDE (120.8 %).

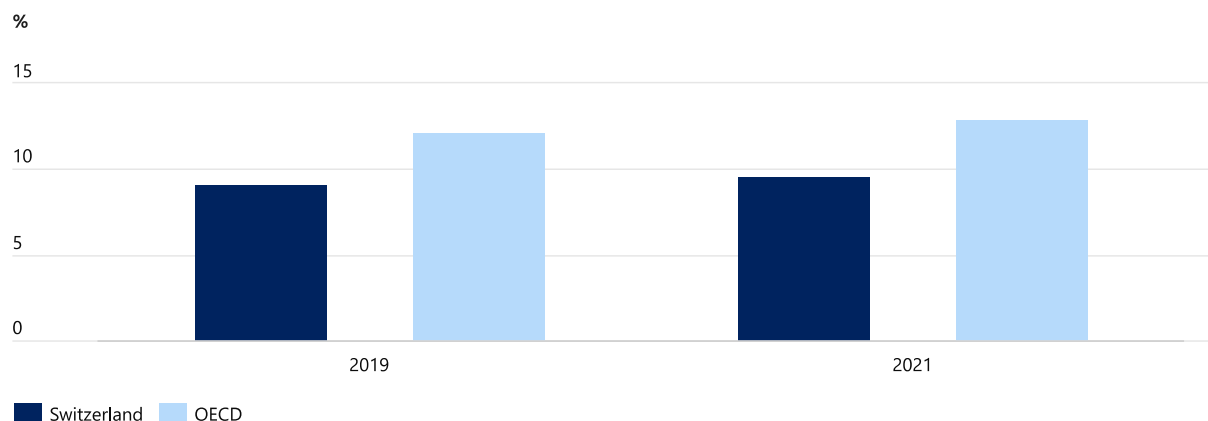
### Graphique 5. Solde budgétaire des administrations publiques en pourcentage du PIB



L'investissement public peut améliorer la productivité et la croissance économique, tout en favorisant l'exécution des politiques de long terme, notamment l'aménagement d'infrastructures dédiées aux énergies vertes pour accompagner l'action face au changement climatique. Ainsi, pour mettre en œuvre leurs politiques et assurer les services publics, les administrations publiques passent des marchés publics pour de grandes quantités de biens, de services et de travaux.

**La Suisse a dépensé en 2021 moins que la moyenne de l'OCDE au titre de marchés publics, avec 9.6 % du PIB contre 12.9 %.** En consacrant 3.3 % de son PIB à l'investissement public en 2021, la Suisse s'aligne sur la moyenne de l'OCDE de 3.4 %.

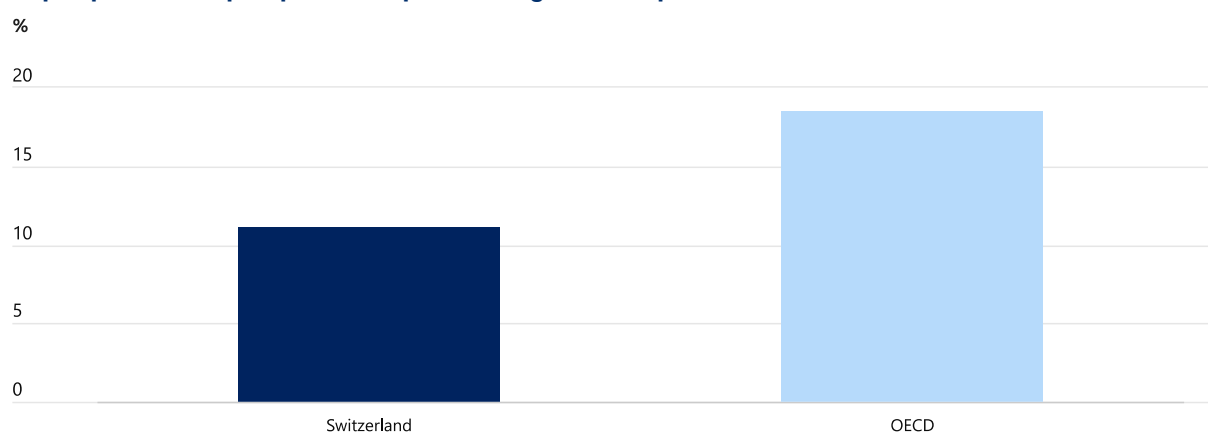
### Graphique 6. Dépenses liées aux marchés publics en pourcentage du PIB



Le poids de l'emploi public varie grandement d'un pays de l'OCDE à l'autre, dans une fourchette comprise entre environ 10 % et un peu plus de 30 %.

**La Suisse compte l'un des taux d'emploi public les plus bas en pourcentage de l'emploi total (11.2 %), soit 7 points de pourcentage de moins que la moyenne de l'OCDE.**

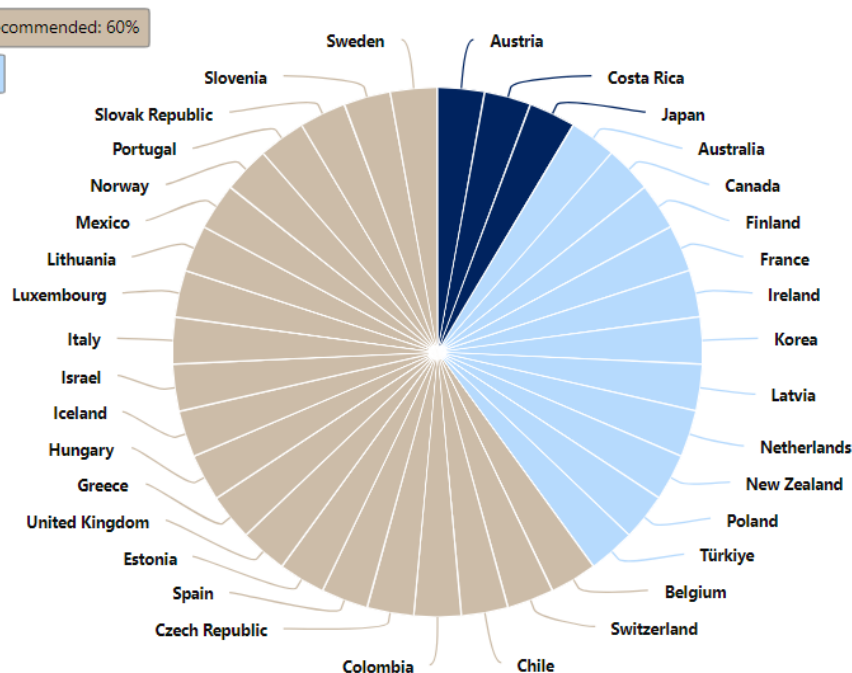
### Graphique 7. L'emploi public en pourcentage de l'emploi total, 2021



Les administrations recourent à différents moyens pour mobiliser et développer les capacités de leur personnel. Ainsi, la mobilité interne permet de mettre en commun les ressources humaines des différentes administrations ainsi que d'attirer et de fidéliser les fonctionnaires.

**En Suisse, comme dans la plupart des pays de l'OCDE, si la mobilité interne est possible pour les fonctionnaires, elle n'est pas encouragée.** De même, bien que la mobilité interne soit possible pour les hauts fonctionnaires, elle n'est ni encouragée ni attendue. À l'heure actuelle, aucun plan d'apprentissage individuel n'est élaboré pour les agents de la fonction publique.

## Graphique 8. Mobilité des fonctionnaires dans les administrations publiques centrales, 2022



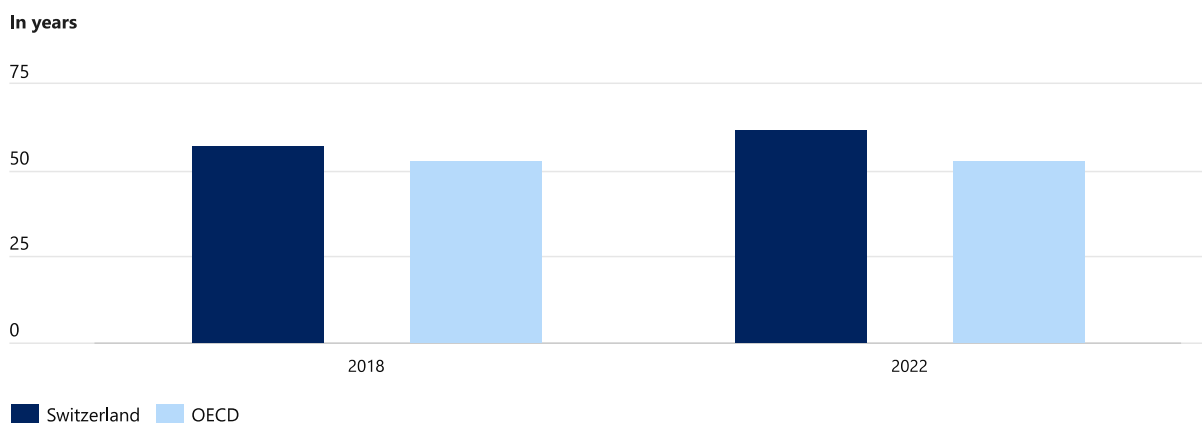
La représentation égale et paritaire des femmes et des hommes dans le secteur public est un indicateur majeur du chemin parcouru vers l'égalité des genres, la diversité et une meilleure représentation. En 2020, dans les pays de l'OCDE, les femmes étaient majoritaires parmi les salariés du secteur public (58.9 %), des écarts importants étant observés entre les pays. Bien souvent toutefois, elles sont sous-représentées aux postes de direction.

**Avec 43 % de femmes à des postes ministériels, la Suisse se situe au-dessus de la moyenne de l'OCDE (36 %), mais en dessous de la parité femmes-hommes.**

Les jeunes des pays de l'OCDE sont sous-représentés dans la vie publique et politique, ce qui signifie que leur voix et leurs intérêts risquent de ne pas être suffisamment pris en compte dans l'élaboration des politiques.

**L'âge moyen des ministres en Suisse est de 62 ans, soit neuf ans de plus que la moyenne dans l'ensemble des pays de l'OCDE (53 ans).**

## Graphique 9. Âge moyen des membres du gouvernement, 2018 et 2022



---

## À propos de cette publication

Le *Panorama des administrations publiques* fournit des données fiables et comparables à l'échelle internationale sur la manière dont les administrations publiques fonctionnent et s'acquittent de leur mission dans les pays membres de l'OCDE, les pays en voie d'adhésion et d'autres grandes économies. Les fiches pays mettent en relief les indicateurs clés par rapport à la moyenne OCDE. Les informations qu'elles contiennent proviennent du nouveau portail de données du *Panorama*, qui permet de comparer plus facilement et de façon plus interactive les pays entre eux et avec la moyenne OCDE. Les fiches pays fournissent, non pas un bilan détaillé de la situation en matière de gouvernance publique, mais un aperçu des principaux indicateurs étudiés dans les trois sections de la publication : a) confiance et satisfaction à l'égard des services publics ; b) obtenir des résultats grâce à de bonnes pratiques de gouvernance et c) les ressources des institutions publiques : origine et gestion.

### Notes concernant les graphiques

Satisfaction à l'égard des services publics : pour ce qui est du système judiciaire et des tribunaux, les données correspondent à la part des personnes qui déclarent avoir confiance dans l'institution. Les données relatives aux services administratifs proviennent de l'Enquête sur les déterminants de la confiance dans les institutions publiques que l'OCDE a conduite en 2021. Les données sur la satisfaction envers les systèmes d'éducation et de santé et celles sur la confiance dans le pouvoir judiciaire sont tirées du Gallup World Poll. Il n'existe pas de données disponibles pour la Suisse concernant la satisfaction à l'égard des services administratifs.

Les données sur les finances publiques et l'économie sont tirées du Système de comptabilité nationale (SCN) et ont été extraites le 5 mai 2023.

Conformément au cadre du SCN, on calcule le solde budgétaire des administrations publiques, également présenté comme leur capacité (+) ou leur besoin (-) de financement, en soustrayant les dépenses totales des administrations publiques de leurs recettes totales.

Il est rendu compte de la dette brute des administrations publiques suivant la définition du SCN, laquelle diffère de celle employée dans le Traité de Maastricht. Ainsi, la dette désigne l'ensemble des éléments de passif exigeant un ou des paiements d'intérêts ou d'un principal par le débiteur au créancier à une ou plusieurs dates dans le futur. Tous les instruments de dette constituent des éléments de passif, mais certains de ces éléments, tels que les participations et les produits dérivés financiers, ne sont pas des instruments de dette.

L'emploi public désigne l'emploi du secteur des administrations publiques tel que défini dans le Système de comptabilité nationale (SCN). Les données sur l'emploi dans le secteur des administrations publiques ont été extraites le 17 avril 2023.

Dans les cas de la Corée, des États-Unis, de l'Islande, du Japon, du Mexique et de la Türkiye, les données relatives à l'emploi dans le secteur des administrations publiques proviennent du portail de données statistiques de l'Organisation internationale du Travail (OIT), ILOSTAT.

Les données indiquées se rapportent à la part des femmes qui dirigeaient un ministère au 1<sup>er</sup> janvier 2023 (dont sont exclus les ministres sans portefeuille).

Les données relatives à l'âge des ministres décrivent la situation au 20 décembre 2022.

La moyenne OCDE est une moyenne non pondérée, sauf dans le cas des indicateurs des finances publiques.

Pour en savoir plus, voir :

<https://www.oecd.org/fr/gov/panorama-des-administrations-publiques.htm>